

# L'ÉCHO donatois



Journal Municipal de Saint-Donat | Puy-de-Dôme | n°26 | Février 2021



# LE MOT du maire



Comme chaque année, voici la nouvelle édition de l'Echo Donatois 26<sup>e</sup> du nom, qui revient sur une année 2020 particulièrement difficile tant au niveau local que national en raison de la situation sanitaire.

Ce fut également une année marquée par les élections municipales et la mise en place d'une nouvelle équipe. Nous accueillons la confiance que vous nous avez témoignée avec un fort sentiment de responsabilité dans le contexte actuel.

Mon prédécesseur François MARION n'a pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat et je tiens à lui adresser, de nouveau, mes plus vifs remerciements pour tout le long travail accompli au service de notre commune.

Puisse 2021 nous ramener le calme et la sérénité afin que nous puissions partager à nouveau de bons moments de convivialité ! Au nom du Conseil Municipal et en mon nom, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux de belle et bonne année pour vous même et pour les vôtres. Que 2021 soit une année d'espoir, de courage et de réussite pour notre collectivité mais aussi pour notre pays tout entier !

Laurent BERNARD

## ... UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE DE SAINT-DONAT

Courant été 2020, la nouvelle municipalité a décidé de rafraîchir le site Internet de la commune. Il a donc été confié à une société de Riom Es Montagnes la mission de nous proposer un nouveau site avec un look rajeuni, des actualités vite consultables et surtout pouvant facilement être mises à jour.

Par exemple, sur la première page, vous trouverez l'agenda des activités proposées sur Saint-Donat, ainsi que des informations administratives ou générales.

Dans la barre de menu, en haut, vous trouverez des renseignements concernant la vie municipale, avec les comptes rendus des conseils, le journal municipal ou des actualités comme par exemple les menus servis aux enfants de notre école ou bien un lien vers les démarches administratives accessibles en ligne.

Sont également disponibles, dans l'onglet Tourisme, des infos sur l'histoire de Saint-Donat, les balades possibles à faire dans notre commune, etc.

Ce site est aussi le vôtre : donc n'hésitez pas à nous faire part d'informations sur Saint-Donat, son histoire, d'anciennes photos ou cartes postales que nous pourrions y afficher.

Vous pouvez transmettre vos infos sur l'adresse mail : [mairie.stdonat@wanadoo.fr](mailto:mairie.stdonat@wanadoo.fr)

Voici la page d'accueil de notre nouveau site : son adresse est toujours la même :

<http://www.saintdonat-auvergne.fr>



## SOMMAIRE

3 ... Vie pratique

4 ... À noter | État civil

5 ... Conseil Municipal

6 ... Actualités

7 ... Actualités

8 ... Honorariat F. Marion

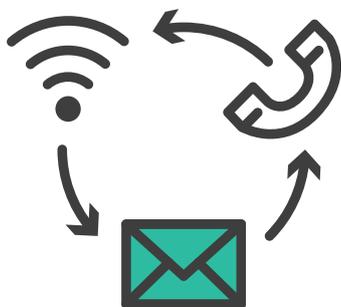
9 ... Vie associative

10 ... Vie scolaire

11 ... Vie scolaire

12 ... Saint-Donat en balade

Journal municipal de Saint-Donat / Puy-de-Dôme / 300 exemplaires  
Directeur de publication : Laurent BERNARD / Comité de rédaction : Gérard, Martine, Marthe, René, Thérèse  
Mairie de St-Donat : Tél. 04 73 22 30 13 / Fax 04 73 22 37 36 / [mairie.stdonat@wanadoo.fr](mailto:mairie.stdonat@wanadoo.fr)  
Réalisation / Impression : Imprimerie PORÇU Cournon-d'Auvergne  
Images / Illustration : Mairie St-Donat / Freepik



## VIE pratique

### ●●● LIRE, JOUER, ÉCOUTER, PARTAGER... EN DÔME SANCY ARTENSE

Le réseau de lecture publique Dômes Sancy Artense est un service public permettant à la population d'avoir accès à la lecture, la formation, l'information, la culture et les loisirs. Il participe également à l'animation culturelle du territoire.

**Les médiathèques et bibliothèques du réseau de lecture publique, ce sont :**

- Des lieux ouverts à tous pour se rencontrer, échanger, travailler, se détendre, apprendre et découvrir, se faire conseiller (accès libre et gratuit)
- Des collections riches et variées à destination de tous les publics (livres romans, documentaires, bandes dessinées, albums enfants...), des revues, CD (musique, lectures adultes et enfants), DVD (fictions et documentaires)
- Le prêt de documents à domicile
- L'accès à internet (limité à certains équipements) et l'accès aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale.

#### La médiathèque « Sancy-Artense » à Tauves

Rue du Thuel - 63690 TAUVES

Tél. **04 73 21 18 73**

Mail : [mediatheque@domes-sancyartense.fr](mailto:mediatheque@domes-sancyartense.fr)

Horaires : mardi 9h/12h, mercredi

14h/17h, jeudi 9h/12h30 et

16h/18h30, samedi 10h30/12h

#### La ludothèque « Interlude » à Bagnols

Le Bourg - 63810 BAGNOLS

Tél. **04 73 22 29 94**

Mail : [interlude@domes-sancyartense.fr](mailto:interlude@domes-sancyartense.fr)

Horaires : mardi et vendredi 10h/12h,

mercredi et samedi 14h/18h



## ●●● ADRESSES UTILES

### ●●● Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi : 9h/12h -  
14h/17h15

Vendredi et samedi 9h/12h

En dehors de ces horaires, pour toute  
urgence, s'adresser aux élus.

Tél. **04 73 22 30 13**

E-mail : [mairie.stdonat@wanadoo.fr](mailto:mairie.stdonat@wanadoo.fr)

Site : [saintdonat-auvergne.fr](http://saintdonat-auvergne.fr)

### ●●● La Poste

Agence Postale Communale

Horaires : mardi, mercredi, jeudi,

vendredi : 9h30/12h15,

samedi : 9h30/12h30

Tél. **04 73 22 30 48**

### ●●● Parioisse

Parioisse de rattachement :

Sainte Bernadette des Dores - Prêtre

réfèrent : Nazaire ANATO

actuellement en convalescence,

remplacé par le Père Bernard LOCHET.

Contact **04 73 81 07 39**

78 Quai Jeanne D'Arc

63150 LA BOURBOULE

Pour les intentions de messe, s'adresser

à Madame Fernande GENDRE

**04 73 22 30 81**

### ●●● Service d'aide à domicile

Un service d'aide à domicile est  
proposé par la Communauté de  
Communes Dômes Sancy Artense.

Il peut intervenir sur l'ensemble des

27 communes. Ce service s'adresse

aux personnes de plus de 60 ans, aux

personnes en situation de handicap et

en perte d'autonomie temporaire.

Il propose l'intervention d'une personne

pouvant l'aider dans sa vie

quotidienne :

> Entretien de la maison

> Préparation des repas à domicile et

aide à la prise des repas

> Achat et accompagnement aux

courses

> Accompagnement à la vie sociale

(promenade...)

Pour tout renseignement sur le service,

les tarifs et la constitution d'un dossier

de prise en charge, vous pouvez

contacter Stéphanie ROUGIER

au **04 73 65 87 63**

### ●●● Portage de repas à domicile

Service assuré à la demande : plateau  
repas occasionnel ou chaque jour de la  
semaine. Prévenir 48 h à l'avance, vous  
pouvez commencer ou arrêter quand  
vous le souhaitez.

Contact : Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense à la Tour

d'Auvergne **04 73 21 79 79**

### ●●● CLIC Senior Montagne

Le CLIC est composé d'une équipe  
pluridisciplinaire (secrétaire, assistante  
sociale, infirmière,...). Le rôle du CLIC  
est d'écouter, d'informer, d'orienter et  
d'accompagner les personnes âgées de  
plus de 60 ans et leur famille dans leurs  
différentes démarches (aides à domicile,  
aménagement du logement, entrée en  
établissement ...).

Le CLIC «Senior-Montagne» organise  
chaque année des conférences et des  
ateliers (mémoire, informatique, vélo  
électrique, ...)

Maison des Services de Santé -

Le Bourg - 63820 LAQUEUILLE

Pour tous renseignements,

contacter le CLIC **04 73 65 20 89**

Référentes sur Saint-Donat :

Thérèse POYET au **04 73 22 30 37** ou

Gisèle JUILLARD au **06 48 01 41 61**

### ●●● Mission Locale pour l'insertion des jeunes de Clermont-Montagne

Permanences de Karine BRUGIERE,

Conseillère : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de 9h à

12h dans les locaux de la Communauté

de Communes Dômes Sancy Artense à

la Tour d'Auvergne. Prendre RDV au

préalable au **06 80 05 99 44**

### ●●● S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Renseignements auprès de l'infirmière  
coordonnatrice. **04 73 65 33 99**

### ●●● Micro-crèche « Les Petits Princes » à Tauves

Pour les enfants âgés de 2 mois <sup>1/2</sup> à

4 ans (6 ans pendant les vacances

scolaires). Du lundi au vendredi de 8h à

18h30 (fermeture 3 semaines en août -

1 sem. à Noël - 1 sem. à Pâques).

**04 73 21 10 67**

### ●●● Bus des Montagnes

La Communauté de Communes,

en partenariat avec le Conseil

Départemental, organise un service

de transport appelé « Bus des

Montagnes ». Ce service propose

des sorties régulières :

> à la médiathèque, le mercredi

après-midi

> au marché de Tauves, le jeudi matin

> pour participer à des activités

culturelles sur Tauves, le vendredi

après-midi

Pour 5€ l'aller/retour, 3€ l'aller simple

ou le retour simple, ce service de

transport viendra vous chercher et

vous ramènera chez vous.

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

**04 73 21 79 79**



## À NOTER

### ●●● Viabilité hivernale

Il est toujours recommandé aux propriétaires de résidences secondaires de s'informer de l'état de la voirie avant leur arrivée.

Mairie 04 73 22 30 13 ou Martine MARION, adjointe responsable du déneigement. 04 73 22 30 15.

### ●●● Réseau d'eau potable

Nous rappelons aux usagers et plus particulièrement aux résidences secondaires que le compteur doit être protégé du froid pour éviter toute détérioration pouvant entraîner une fuite sur le réseau. Le remplacement du compteur gelé sera facturé 70 euros à l'abonné. Les dégâts occasionnés par des tiers sur le réseau d'eau seront désormais facturés (prix des fournitures + un forfait de 150 euros).

### ●●● Divagation des animaux

Suite à des réclamations, le Maire a été amené à prendre l'arrêté suivant :

Article 1<sup>er</sup> : il est interdit de laisser divaguer les chiens sur tout le territoire communal de St-Donat.

Article 2 : tout animal divagant à l'origine de dégâts causés à la faune sauvage ou aux animaux d'élevage ou faisant encourir des risques ou nuisance à la population, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière aux frais du propriétaire.

Article 3 : les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende, de jour comme de nuit.

### ●●● Gestion des déchets

Des containers à couvercle vert, sont prévus dans tous les hameaux et au centre bourg pour y déposer les sacs de déchets journaliers. Ces containers sont vidés régulièrement par les services du SICTOM.

*Le SICTOM des Couzes, Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, a été créé en 1982 pour déployer ensemble les moyens nécessaires pour assurer la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères.*

Par ailleurs, pour les autres déchets, 3 containers sont à votre disposition au Point Propre, près du garage communal sur la route de La Tour d'Auvergne (verre, papiers, emballages en plastique et en métal).

Au même endroit, il y a également, un container pour les habits, tissus et chaussures.

En mairie, au rez de chaussée, un réceptacle pour les piles usagées est à votre disposition.

Pour les encombrants, s'adresser à la déchetterie de Besse dont St-Donat dépend :

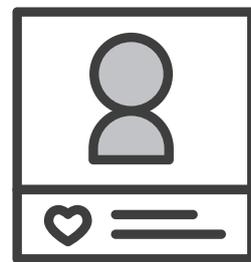
Horaires :

Lundi : 9h/12h et 13h/17 h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h et 14h/18h

Tél. : 04 73 79 53 16

Choisir de faire le tri, c'est participer à la préservation de notre environnement. En effet, le tri permet de réaliser des économies d'énergie et préserver les ressources naturelles précieuses.



## ÉTAT CIVIL

### ●●● DÉCÈS

**Marcel Jean Pierre LACHAIZE,**  
le 25 avril 2020

**Prosper CHARBONNEL,**  
le 4 mai 2020

**Emmanuel Valmont SERRE,**  
le 22 août 2020

**Renée Alphonsine Philomène « dite »  
Yvette MATHIEU Veuve GATIGNOL,**  
le 7 décembre 2020

**Claudine Odile Marie Anne  
GOISNARD Épouse GASTINEAU,**  
le 4 janvier 2021

### ●●● CLAUDINE NOUS A QUITTÉS...

C'est avec stupeur et une immense tristesse que nous avons appris lundi 4 janvier 2021, au matin, le décès brutal de Claudine GASTINEAU, conseillère municipale âgée de 59 ans. Originaires d'Angers avec Bernard, son époux, ils habitaient à Blaison-Gohier (Maine et Loire) où Claudine exerçait la profession de secrétaire de direction.

Depuis 2010, ils venaient régulièrement à Saint-Donat séjourner dans leur résidence secondaire au village de Peut. Il y a deux ans, ils quittaient leur région natale, pour venir s'installer définitivement à Peut. Toujours avenante et souriante, Claudine avait bien voulu s'impliquer dans la vie de notre commune lors des dernières élections municipales et avait accepté sans hésitation de faire partie de plusieurs commissions communales.

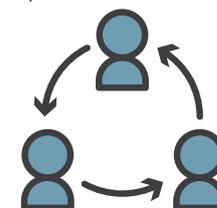
Sa présence, sa gentillesse et sa clairvoyance nous manqueront. A son époux Bernard, à son fils Sébastien et Stéphanie, à ses petits-enfants, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.





**Inauguration de la statue du faucheur le vendredi 2 octobre 2020** en présence de gauche à droite : Laurent BERNARD (Maire), François MARION (Maire Honoraire), Brice HORTEFEUX (Député Européen), Pascal BAGDIAN (Sous-Préfet d'Issoire), Jean-Marc BOYER (Sénateur), Elisabeth CROZET (Conseillère Départementale), Alain Mercier (Président Communauté de Communes Dômes Sancy Artense) et Thierry COURTADON (Sculpteur)

## CONSEIL municipal



### ••• Séance du 28/02/2020

Comptes administratifs 2019

- > Commune : excédent de 44 521,48€ en fonctionnement après affectation de 61 917,83€ en investissement.
- > Assainissement : excédent de 4 867,19€ en fonctionnement et 8 144,06€ en investissement
- > Eau : excédent de 47 936,85€ en fonctionnement et de 17 755,56€ en investissement

### ••• Séance du 25/05/2020

Election du Maire et des adjoints

### ••• Séance du 12/06/2020

- > Désignations des délégués auprès de divers organismes et mise en place des commissions communales
- > Demande d'octroi de la qualité de Maire honoraire pour François MARION

### ••• Séance du 09/07/2020

Taux d'imposition maintenus à savoir :  
Taxe d'habitation : 8,99 %  
Taxe sur le foncier bâti : 13,73 %  
Taxe sur le foncier non bâti : 50,22 %

Vote budget primitif 2020 :

- > Budget principal : section de fonctionnement 435 000€ - section d'investissement 326 000€
- > Investissement principal : voirie communale 73 245€ HT
- > Budget assainissement : fonctionnement

- 22 500€ - investissement 18 500€
- > Budget eau : fonctionnement 114 000€ - investissement 57 000€
- > Budget lotissement : fonctionnement 89 357€ - investissement 53 357€
- > Cantine scolaire :  
La confection des repas est confiée à la boucherie Frédéric Chabory moyennant un coût de 5,5€ TTC le repas.  
Facturation des repas maintenue au prix de 48,50€ par mois sur 10 mois
- > Convention maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration : choix du bureau d'étude SAFEGE pour un montant de 16 699,20€ HT

### ••• Séance du 01/08/2020

> Voirie 2020/2021 :

Choix de l'entreprise RMCL pour un montant de 130 794€ HT : première tranche de travaux réalisée en 2020 et une deuxième tranche en 2021. Subvention DETR : 30 000€ - Subvention FIC : 9 188€  
Chemins d'Augères Hautes, Augères Basses et Moulin de Charles €

> Agents techniques :

A la demande de l'agent, création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 14 heures hebdomadaires à compter du 01/12/2020.  
Création d'un poste d'adjoint technique à raison de 35 h hebdomadaire à compter du 01/10/2020

### ••• Séance du 16/10/2020

- > Demande de subvention dans le cadre du bonus relance auprès de la région Auvergne Rhône Alpes pour le remplacement des portes d'accès et fenêtres du bâtiment mairie/école/salle des fêtes et rénovation des persiennes.
- > Diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable : choix du cabinet SAFEGE pour un montant de 29 899,20€ TTC.
- > A la demande de l'ONF annulation des coupes de bois sains et mise en place de coupe sanitaire afin de commercialiser dans l'urgence les peuplements dépérissants
- > Fusion des budgets eau et assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- > Recrutement à temps complet de Monsieur Stéphane LEDIEU à compter du 01/10/2020 en tant qu'agent technique

### ••• Séance du 11/12/2020

- Demande de subventions DETR 2021 :
- > Pour le remplacement des fenêtres et portes d'accès du bâtiment mairie/école/salle des fêtes et rénovation des persiennes
  - > Pour l'achat de plaques de numérotation des habitations et de dénomination des voies dans les hameaux.
- Demande de subventions pour toiture de l'église :
- > Pour les travaux en urgence de la mise en sécurité de la toiture de l'église
  - > Pour l'étude préalable en vue de la réfection complète de la toiture (église classée aux monuments historiques)



## ACTUALITÉS

### ... UN NOËL GOURMAND POUR NOS AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu cette année, la crise sanitaire et le nouveau confinement en ont décidé autrement. Afin de compenser ce moment de convivialité, la Municipalité de Saint-Donat a exprimé son soutien envers ses aînés en offrant un panier gourmand aux personnes âgées de 60 ans et plus, inscrites sur les listes électorales. Franc succès pour cette initiative puisque le Maire et ses trois Adjointes ont organisé la distribution de 81 paniers gourmands réservés au préalable par les bénéficiaires.



### ... UNE MÉDAILLE POUR ISABEL BABUT

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon Argent) a été décernée à Isabel BABUT, aide maternelle.

Celle-ci lui a été remise officiellement samedi 22 février par le Maire François MARION entouré du Conseil Municipal et des employés communaux.

C'est la récompense de plus de 20 ans d'activité à la commune de Saint-Donat en qualité d'aide maternelle à l'école de Saint-Donat dans la classe de Nathalie MARION, Professeur des Ecoles.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.



### ... BIENVENUE STEPHANE !

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, Monsieur Stéphane LEDIEU a été recruté en tant qu'agent technique à temps complet.

Originaire de Condat en Combraille, son adaptation a été facilitée par le fait qu'il avait déjà occupé un emploi identique sur cette commune et par son expérience notable dans les travaux publics.

Il réside au hameau du Sac et apprécie beaucoup d'habiter à proximité du garage communal. Il se souviendra très longtemps de l'hiver de l'année de sa prise de fonction et de la quantité de neige tombée en quelques heures entre Noël et le jour de l'An... !! Pour un baptême du feu, ce fut un baptême de neige et nous lui souhaitons la bienvenue.

### ... QUELLE ANNÉE POUR L'AUBERGE DE LA PROVIDENCE !

2020 aurait dû être l'année de la célébration de nos dix ans à Saint Donat. Nous voulions la célébrer au cours d'une grande fête au jardin et organiser plusieurs soirées musicales pour amuser notre chère clientèle locale.

Bien évidemment, nous étions prêts à accueillir avec plaisir les aînés du village pour leur repas annuel traditionnel agrémenté de danses. Le menu était déjà convenu avec le Conseil Municipal.

Hélas, tout cela n'a pas pu avoir lieu. Tout le monde sait pourquoi... Mais ne vous inquiétez pas ! A partir du moment où les restaurants seront à nouveau autorisés à ouvrir leur porte, nous serons là pour vous accueillir pour un bon repas entre amis, une glace ou une boisson en terrasse. En attendant ce bonheur, nous vous invitons à venir chercher un peu de chaleur de la « Providence » grâce à nos plats à emporter faits maison. Nous proposons bien sûr toujours de la Truffade mais également des plats cuisinés qui changent chaque semaine. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et réserver ! En espérant à très bientôt.

Éric et Caroline Pantekoek | 04 73 22 37 58





## ●●● RETOUR DE LA NEIGE !

En cette fin d'année 2020, notre village s'est recouvert d'un épais manteau blanc, ce qui a réveillé pour beaucoup d'entre nous, des souvenirs des hivers d'antan. Toutefois cela a causé beaucoup de désagréments sur notre commune et chacun a dû s'employer pour maintenir des conditions de vie, de sécurité et de circulation acceptables.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont œuvré dans ce sens et, tout particulièrement, nos agents techniques, Laurent et Stéphane. Ils ont été épaulés aux périodes les plus critiques par Gaëtan, Conseiller Municipal, qui n'a pas hésité à mettre son tracteur forestier à contribution pour déneiger le bourg de Saint-Donat et plusieurs hameaux mais aussi dégager de nombreux arbres que la neige avait couchés sur la voirie communale. Il a également tracté jusqu'au hameau de Brimessange, le camion transportant le groupe électrogène d'Enedis.

Merci également à l'entreprise Gilles BERNARD qui a assuré le passage de la fraise à neige. Il faut également souligner l'implication des équipes d'Enedis, venues parfois de loin, qui n'ont pas compté leurs heures pour rétablir le courant le plus vite possible malgré des conditions climatiques plus que difficiles ainsi que le travail de

diverses brigades de sapeurs-pompiers du département qui ont dû intervenir pour déneiger les toits des bâtiments agricoles ou pour descendre une corniche sur le toit de la mairie afin de sécuriser l'accès à l'école.

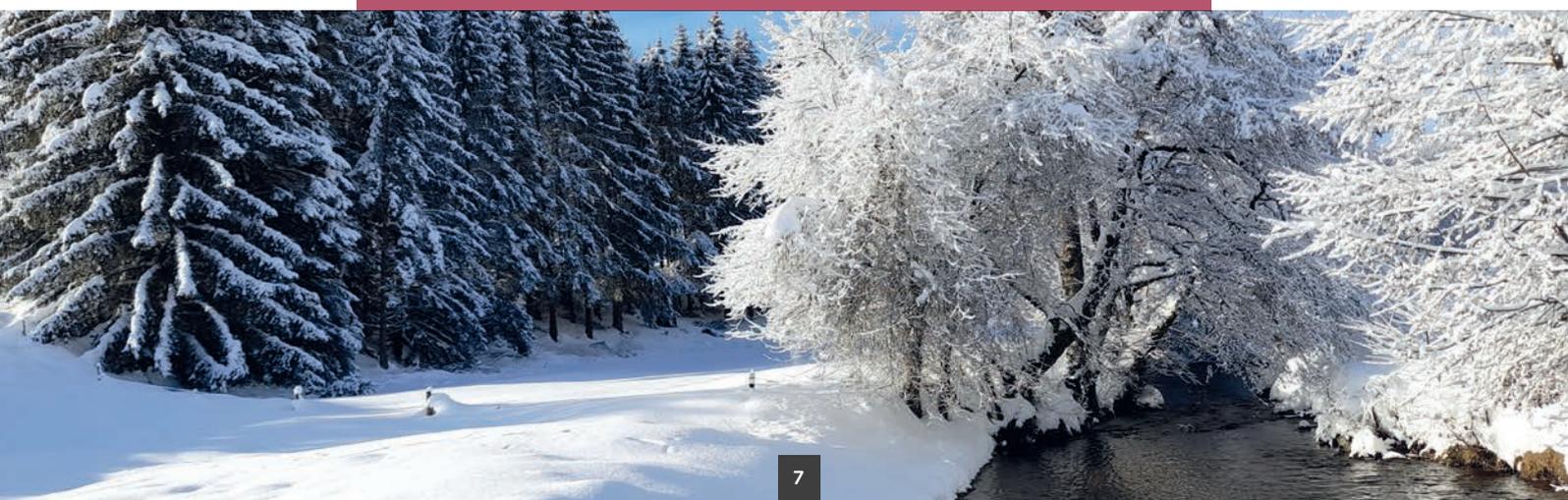
Nous nous permettons de rappeler quelques règles élémentaires en temps de neige :

- chaque propriétaire est responsable de son trottoir et de l'accès à son entrée ou son garage,
- chacun doit savoir anticiper des conditions de vie qui peuvent être difficiles dans nos montagnes l'hiver afin de ne pas être pris au dépourvu : livraison de combustible, équipement en pneus neige, réserve alimentaire...
- chacun peut aussi avoir le souci des commodités sur la communes telles que les containers poubelles à dégager ou à ramasser lorsque le vent les renverse.

Les employés communaux sont certes au service de la commune, mais des priorités sont établies et vous comprendrez bien qu'ils ne peuvent pas être partout à la fois.

**C'est l'occasion de faire preuve de solidarité et d'avoir un regard bienveillant les uns envers les autres pour le bien-être de tous.**

Un grand merci à tous !!





# HONORARIAT

## François Marion



Né à Saint Donat le 9 février 1950, où il a fréquenté l'école primaire, François MARION a poursuivi ses études au collège privé de Tauves avant d'être admis sur concours au lycée agricole de Marmilhat où il a décroché son Brevet de Technicien Agricole puis le Brevet de Technicien Supérieur Agricole. Il a ensuite répondu à ses obligations militaires dans l'armée de l'air sur la base aérienne d'Aulnat.

C'est à cette époque, qu'il a pour la première fois, été élu conseiller municipal en

mars 1971. Durant ce premier mandat, il a relancé la fête patronale en 1976 et pris la Présidence du Comité des Fêtes qu'il conduira jusqu' en 1995.

Réélu en 1977, 1983 et 1989, il a durant ces 3 mandats occupé un poste d'adjoint et c'est tout naturellement qu'il a pris la tête de liste lors du scrutin de 1995.

Devenu Maire de 1995 à 2020, il a avec volonté et passion mené de nombreux travaux sur la commune dont l'aménagement du bourg, la mise en place du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, la construction du garage communal, pour ne citer que ceux-là.

Devant les sollicitations qui se sont manifestées en 1998, il a accepté d'être candidat aux élections cantonales qu'il a brillamment remportées sur le canton de la Tour d'Auvergne. Chacun appréciant son écoute et sa disponibilité, il sera réélu en 2004 et 2011.

Il a également assuré la Présidence de la Communauté de Communes Sancy Artense de 2008 à 2017. Pour finir, il fut élu Président du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne de 2017 à octobre 2020. Il a parachevé son parcours en faisant réaliser par Thierry Courtadon -sculpteur de renommée internationale- une magnifique statue d'un faucheur qui trône depuis juin 2020 à l'entrée de notre village. Lors des dernières élections municipales, il a décidé de prendre du recul pour profiter davantage de la vie, une autre vie pleinement méritée. Aussi pour souligner son engagement de 50 ans au service de notre commune, la Municipalité a décidé de solliciter la Préfecture pour que la qualité de Maire Honoraire lui soit attribuée.

Cette distinction honorifique lui a été conférée, par arrêté préfectoral, en date du 24 Juillet 2020.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

## ●●● LE FAUCHEUR DE SAINT-DONAT

« ... C'est à François Marion, durant un très long bail maire de la commune et, entre autres mandats plus prestigieux, conseiller général, que revient sans conteste la paternité de la statue. Depuis des lustres, et sous la houlette de notre homme, l'équipe municipale n'organise-t-elle pas un concours haut en folklore de faucheurs à la faux, début août à la Saint-Sixte... L'idée avait fini par germer, belle, généreuse et obsédante : et pourquoi pas une statue au cœur du bourg ? Le dossier à ficeler, les subventions à dégoter, en particulier auprès d'une Europe sachant se montrer compréhensive envers une ruralité sincère, on s'en dépatouillerait, moyennant un minimum de patience et la contribution de bureaux fonctionnarisés mais aguerris ... Restaient les choix essentiels, la matière de l'œuvre et le sculpteur !

Marion s'était armé de courage : il avait frappé à la porte de l'atelier en vogue d'un travailleur délicat de la sombre lave de Volvic : Thierry Courtadon ... ».



Extrait de la chronique de Jean Pierre ROZIER  
Auteur de livres et de chroniques sur l'Artense





## VIE associative

### ••• UNE ANNÉE 2020 SPÉCIALE AVEC LES CHARABOTS

Le club a repris ses habitudes dès le début d'année en tirant les rois sans se douter que cette année serait particulièrement compliquée. L'assemblée générale de janvier avait fait germer de nouvelles idées dont la mise en place de balades le vendredi tous les 15 jours en alternance avec les jeux de cartes des lundis. Le repas de début d'année s'est déroulé à Chaireire pour le plus grand plaisir de tous. Les balades, courtes et adaptées, se sont organisées, un bol d'air agréable et très apprécié.

Un atelier déco de Pâques, avec public restreint avait pu se tenir juste avant d'être confinés pour la 1<sup>ère</sup> fois.

Avant de suspendre les activités de l'été, un intermède à la sortie du confinement a permis de retrouver les balades, participants masqués cette fois, et quelques rencontres de jeux de belote. Nous avons eu la grande peine, début mai, de perdre Prosper l'un de nos membres et beloteur émérite.

Puis l'automne est arrivé avec l'espoir de retrouver nos habitudes... et nos masques pour jouer et pour marcher. Mais le 2<sup>e</sup> confinement est arrivé et les activités ont dû s'interrompre une nouvelle fois.

Nous espérons que 2021 nous permettra de retrouver un rythme plus régulier pour nos rencontres conviviales et des adhérents encore plus nombreux.

Renseignements : **Thérèse Poyet**  
04 73 22 30 37

### ••• LE COMITÉ DES FÊTES ET DE JUMELAGE A BESOIN DE VOUS !

L'ambiance festive de la fête patronale et du jumelage nous aura cruellement manqué en cette année bien particulière. Le choix du comité aura été le même que celui de beaucoup de communes voisines : préserver la santé des habitants et des estivants avant tout.

L'année 2021 se présente encore avec beaucoup d'incertitudes. Dès que le contexte sanitaire le permettra, le Comité des fêtes et de jumelage devra repartir de l'avant. Les équipes se sont beaucoup investies ces dernières années. Certains souhaitent désormais passer la main, notamment au sein du bureau. Nous avons donc besoin de bras et d'idées pour que le Comité des fêtes et de jumelage puisse continuer à proposer des animations tout au long de l'année et que notre commune continue à s'animer. Une assemblée générale sera organisée dès que possible pour donner un nouvel élan au Comité des fêtes, nous avons besoin de vous !

Contacts : **Anne Marion 06 79 71 15 23** ou **Mireille GREGOIRE 06 82 22 38 91**



### ••• KUMBIA À SAINT-DONAT

Sophie vient, depuis cette année, animer des séances de «Kumbia», pour débutants et seniors à la salle polyvalente de Saint-Donat tous les mardis de 14h à 15h. C'est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité, coordination.

Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines (salsa, merengue, kumbia, reggaeton, soca, samba, tango, flamenco...) Les adhérents ont répondu présent et l'ambiance est au rendez-vous.

### ••• AYEZ LA PÊCHE POUR 2021 !

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA « LA DONATOISE » n'ayant pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire, le Président, le Secrétaire et le Trésorier continuent d'exercer leur fonction avec la même assiduité tout en espérant pouvoir se retrouver cette année dans une ambiance détendue et plus conviviale. Merci à tous les riverains qui nous autorisent à arpenter les cours d'eau pour ce passe-temps bien agréable.

Malgré plusieurs années de sécheresse qui viennent perturber les joies de la pêche, nous espérons que la pluviométrie qui s'avère déjà plus favorable cette année, nous permettra une meilleure pratique de notre activité. Bonne année et bonne pêche à tous !

**Période d'ouverture pêche à la truite : du 13 mars au 19 septembre 2021.**



## VIE scolaire

### ●●● UN REPAS DE NOËL PAS COMME LES AUTRES...

Ce n'était pas un repas de Noël comme les autres puisque les enfants du RPI Saint-Donat/Picherande n'ont pu partager ensemble le repas de Noël. Crise sanitaire oblige, pas de brassage des élèves entre les deux écoles. Mais pour autant, il régnait ce jeudi 17 décembre à midi, une certaine effervescence à la cantine de l'école de Saint-Donat.

C'est dans un décor de fête et en présence de Nathalie, leur enseignante que les enfants ont pu apprécier le repas distribué par Stéphanie et Isabel et préparé par notre prestataire habituel, Monsieur Frédéric CHABORY.

La Municipalité avait agrémenté ce délicieux repas en offrant des gourmandises aux enfants. Durant le repas et pour clôturer ce moment de convivialité, le Père Noël était passé discrètement dans la classe pour laisser à chaque enfant un livre documentaire.

### ●●● JOURNÉE DU GOÛT

Les enfants du RPI se sont retrouvés à Picherande pour partager un délicieux repas et découvrir les saveurs de nos régions françaises : pissaladière de Provence, endives du Nord, choucroute et spaetzle d'Alsace, fromage de brebis du pays basque, confiture de groseille, du far breton, calisson d'Aix et nougat de Montélimar.

Ils ont ensuite participé à différents ateliers :

- > Découverte des saveurs (sucrée/salée/amère) les yeux bandés
- > Découverte du rôle de la vue lorsque nous mangeons, au travers d'expériences. Très peu reconnaissent un sirop de citron s'il est rouge par exemple.
- > Visionnage d'un documentaire sur le goût
- > Arts plastiques: créer à la manière d'Arcimboldo, peintre italien du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Rétrospectivement, ce moment de partage a été d'autant plus précieux que les enfants n'ont pas pu se retrouver pour le traditionnel repas de Noël afin de respecter les mesures sanitaires.





## ●● RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021



## ●● A LA DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES

Renaud, animateur «nature», est venu dans notre classe pour nous apprendre à mieux connaître les petites bêtes. Il nous a lu un conte qui explique l'importance de certains animaux dans l'élimination des déchets biodégradables. Renaud nous a distribué des petites bêtes en plastique qu'il nous a fallu reconnaître. Nous en connaissons beaucoup car nous avons déjà travaillé sur les insectes. Nous avons regardé le nombre de pattes, d'ailes et d'élytres.

Nous étions donc prêts à partir à la chasse aux petites bêtes dans le pré à côté de l'école. Nous avons trouvé des criquets, des coléoptères, des papillons, des araignées, des fourmis, des mouches, ...

Puis de retour en classe, nous les avons observés à la loupe et nous avons essayé de les dessiner avec le plus possible de détails.

Maintenant, nous ferons plus attention à eux, car nous avons compris leur utilité.





## ●●● ST-DONAT EN BALADE

Notre commune a la chance de posséder 4 itinéraires de balades qui permettent de découvrir différentes facettes de notre territoire.

### 2 itinéraires partent de la place de l'église :

> un, balisé en jaune, (**circuit de Bertinet**) permet de rejoindre la tourbière de Jouvion, à travers les landes de genêts, en suivant d'anciennes « charreires » chemins empierrés encadrés de murets en pierres sèches puis de revenir vers le village, avec de magnifiques panoramas en direction du Sancy et du Cantal. Il fait environ 10 km pour 3 h de marche.

> un, balisé en bleu, (**circuit de Fatima et le Gour de Pierrot**) passant par la statue de Notre Dame de Fatima dominant le village, vous emmènera vers le Gour de Pierrot, magnifique cascade, puis le Pont de Ginnes où l'on peut voir les ruines de l'ancien moulin de Ginnes au bord de la Tarentaine. Ce circuit fait environ 6,5 km pour 2 h de marche. Ce circuit fait environ 6,5 km pour 2 h de marche.

**Un autre itinéraire (circuit du Bois de Caux)** part du hameau de Caux que l'on rejoint en prenant la route de Bagnols

puis à environ 4 km de St Donat, petite route à gauche en direction de Caux. Vous trouverez le panneau de départ presque à la sortie du hameau. Ce circuit permet de découvrir les landes de genêts et noisetiers, l'installation hydraulique qui permet d'alimenter le barrage de Bort Les Orgues à travers un réseau de tunnels et également les ruines de l'ancienne abbaye royale de La Vassin, détruite à la révolution. Il fait environ 6,5 km pour 2 h de marche et est balisé en bleu.

**Le dernier itinéraire (sentier de l'Azuré des Mouillères)** est un sentier pédagogique de découverte de la tourbière de Jouvion (environ 1h aller/retour). Pour cela prendre la route de Bagnols et à environ 5 km de Saint-Donat, on trouvera à droite la direction de la tourbière. S'arrêter sur le parking où se trouve le panneau de départ. Chut ! Qu'est-ce que l'Azuré des Mouillères ?

A vous de découvrir ce magnifique territoire. Pour vous aider à prévoir vos balades, n'hésitez pas à consulter le site internet de notre village : [saintdonat-auvergne.fr](http://saintdonat-auvergne.fr). Vous pouvez consulter aussi le site [Balirando.fr](http://Balirando.fr) pour d'autres balades dans les environs de Saint-Donat.

